

Opinion sur le projet de développement sur le site de l'ancien couvent des Franciscains

À qui de droit,

Nos préoccupations portent sur le stationnement : l'entrée et la sortie du stationnement et le nombre de places accordées au stationnement et son impact.

L'entrée et la sortie du stationnement

Le choix de situer l'entrée et la sortie du stationnement des résidents sur la rue Dickson a été fait suite à une étude de circulation effectuée par le promoteur. Ce qu'on nous explique pendant la consultation, est que l'étude rapporte que la circulation est moins dense sur la rue Dickson que le boul. Rosemont.

Certes. Mais ce qu'il faut aussi prendre en considération, c'est que la rue Dickson est en pente descendante avec une courbe vers la droite, et que 1) les automobilistes qui circulent vers le sud sur le boul. Lacordaire prennent leur envol avant le feu de circulation du boul. Rosemont et dévalent la pente souvent à une vitesse supérieure à la limite de 50 km permise; et que 2) pendant ce temps, l'autobus 32, après son arrêt au feu de circulation, reprend sa vitesse et traverse trois voies de circulation pour aller tourner à gauche deux coins de rue plus loin, plus souvent qu'autrement s'immobilisant dans la voie de gauche en attendant l'occasion de pouvoir le faire.

Ajouter une entrée et sortie dans une situation pareille est une invitation aux accidents.

M. Plante poursuit en disant que si la situation l'exige, la ville prendrait les mesures nécessaires. En constatant la circulation actuelle à cette intersection, nous craignons que toute mesure entreprise pour minimiser le risque d'accident ne résulterait qu'à provoquer des embouteillages majeurs pendant les heures de pointe.

Le nombre de places accordées au stationnement et son impact

Le rapport indique que le projet inclus 230 places intérieures pour les résidents, ainsi qu'un service d'autopartage et un parc de vélos.

Il est sans doute peu réaliste de penser qu'un si grand nombre de résidents voyageraient uniquement par les transports en commun. Et ce ne sont pas les résidents de 50 ans et plus qui accepteraient de prendre un vélo sur les rues glacées en hiver pour se déplacer. Sans compter les visiteurs... Où les résidents et leurs visiteurs pourront-ils stationner leur voiture? Dans les rues avoisinantes, bien sûr.

Comment la ville proposera-t-elle de protéger nos places de stationnement sur la rue? Avec des vignettes, comme c'est le cas dans tous les quartiers de la ville. Nous, les

résidents de place de Jumonville, refusons systématiquement l'offre de vignettes à chaque fois qu'elle nous est proposée, et ce pour une raison bien précise. Les résidents, surtout dans les deux tours, consistent principalement de personnes âgées, parmi lesquelles un grand nombre reçoivent les services d'un CLSC. La pose de vignettes rendrait impossible le stationnement aux fournisseurs de services pendant leur visite aux bénéficiaires.

Imaginez le temps que les vignettes leur feraient perdre. Il leur faudrait immobiliser leur voiture dans l'entrée devant l'immeuble, sonner pour se faire ouvrir la porte principale, prendre l'ascenseur pour se rendre au condo du bénéficiaire chercher une vignette de visiteur, redescendre et reprendre l'auto pour se trouver une place de stationnement, revenir à pied et refaire l'exercice pour remonter au condo désigné. Le temps de la visite serait utilisé pour la logistique plutôt que pour les soins. Il y a de grandes chances que les CLSC refusent carrément d'envoyer leur personnel.

Nous vous demandons donc de revoir le volet stationnement du projet et surtout l'emplacement de l'entrée et la sortie du stationnement afin de minimiser les impacts sur le voisinage.

Meilleures salutations,

Maryse Tardif et Mario Mercille